



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRANS/SC.1/2003/6
12 mai 2003

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ DES TRANSPORTS INTÉRIEURS

Groupe de travail des transports routiers

(Quatre-vingt-dix-septième session, 28-30 octobre 2003)

**MINUTES DE LA TROISIÈME RÉUNION DE L'ÉQUIPE SPÉCIALE
CHARGÉE DU PROJET «CORRIDOR BLEU»**

tenue à Berlin (Allemagne) le 15 mars 2003

I. PARTICIPATION

1. La troisième réunion de l'Équipe spéciale chargée du projet «Corridor bleu» s'est tenue au siège de l'European Business Congress (EBC), à Berlin (Allemagne), le 15 mars 2003. Y ont assisté plus d'une vingtaine de participants, qui représentaient soit des pays, en l'occurrence l'Allemagne, le Bélarus, la Bulgarie, la Fédération de Russie, la Hongrie, la Norvège, les Pays-Bas, la Pologne, la République de Moldova, la République tchèque et la Roumanie, soit des organisations non gouvernementales, à savoir l'Association européenne des véhicules au gaz naturel (ENGVA), la Fondation écologique Vernadsky, la Clean Air Foundation, l'Union internationale des transports routiers (IRU) et le European Business Congress (EBC).

2. Le secrétariat de la CEE (représenté par M. A. Chachine et M. C. Smith) a assuré les services nécessaires à la réunion.

II. EXAMEN DU PROJET DE RAPPORT

3. M. A. Andreevsky, directeur exécutif de la Fondation écologique Vernadsky et président de l'Équipe spéciale a présenté la version définitive du projet de rapport. Tous les participants ont pris part aux débats et présenté leurs commentaires et observations. Certaines observations (formulées par l'Allemagne, l'Italie, la Fédération de Russie et la Turquie) ont été reçues par écrit et transmises aux experts avant la réunion. Par ailleurs, l'Équipe spéciale a été informée des observations communiquées par le représentant de la Finlande, indiquant qu'il n'y avait actuellement aucun poids lourd ou autocar fonctionnant au gaz naturel dans ce pays, ni aucune station-service commerciale.

4. Il a été décidé, entre autres, de joindre un résumé au rapport et, pour ce qui est du corridor Berlin – Rome, d'étoffer les données sur les flux de circulation et les postes de ravitaillement sur les tronçons situés en Allemagne, en République tchèque et en Autriche. Les participants ont également réfléchi à la nécessité d'ajouter des informations sur les problèmes que pourraient, le cas échéant, poser les différentes normes applicables, par exemple, aux becs verseurs de gaz naturel comprimé (GNC).

III. CALENDRIER

5. Il a été décidé que le Président de l'Équipe spéciale intégrerait les observations et modifications dans le projet de rapport d'ici au 15 mai 2003 et que le secrétariat de la CEE diffuserait la version définitive du projet aux experts, pour observations finales. Cette version devrait être prête pour la traduction dans les trois langues officielles de la CEE avant le 15 juin 2003.

6. Le Président souhaitera peut-être convoquer une réunion à composition restreinte du «bureau» pour tenir d'ultimes consultations avant cette date.

IV. MESURES À PRENDRE

7. Il a été décidé que le rapport définitif servirait de «carte de visite» pouvant être présentée aux institutions internationales et d'autres parties éventuellement intéressées (clients, compagnies gazières, pouvoirs publics, etc.) pour décrire les objectifs et les coûts d'exécution du projet.

8. Pour ce qui est de l'application concrète, une stratégie doit être mise au point pour mettre en route le projet «corridor bleu». Comme l'a suggéré M. J. Seissler, directeur exécutif de l'ENGVA, le projet devrait comporter plusieurs étapes. La première consisterait à recenser un petit nombre de clients potentiels (par exemple, une grande chaîne de supermarchés), utilisant un tronçon donné de corridor, et le convaincre des avantages économiques et environnementaux du projet. Il a cité des exemples aux États-Unis, où des corridors GNC avaient été établis progressivement entre des agglomérations dotées d'infrastructures GNC importantes pour les véhicules utilisés en ville.

9. D'autres participants ont estimé que le projet ne serait mené à bien qu'à condition que les gouvernements prennent des mesures d'incitation en faveur du secteur GNC, et qu'il convenait donc que l'Équipe spéciale concentre ses efforts sur le développement de cet aspect du projet.

10. En ce qui concerne les sources de financement, il a été proposé d'étudier les possibilités offertes par la Société financière internationale (SFI), la Banque européenne pour la reconstruction et le développement (BERD) et le programme TACIS de l'Union européenne.

V. REMERCIEMENTS

11. Les participants ont remercié particulièrement M^{me} N. Doniy, M. A. Kurochkin et M^{me} U. Lorenz, du secrétariat de l'EBC, pour l'excellente organisation de la réunion et leur chaleureuse hospitalité.